



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109612

VALABLE JUSQU'AU 04/11/2025

ÉDITÉ LE

24/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT MALO 2010 B 417

Siret : 523 858 330 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5045079

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 09505148001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 09505148001

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/09/2024

Raison sociale : CORNILLET JACKY

ZONE ARTISANALE DES 3 CROIX  
22130 PLUDUNO

Téléphone : 09 67 07 49 64

Portable : 06 59 27 56 78

Site Internet : menuiseriecornillet.fr

E-mail : jacky.cornilletsarl@orange.fr

Responsabilité légale :  
CORNILLET JACKY GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	20/01/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/10/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/10/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/10/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	20/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	02/02/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.